



Pour la pluralité, contre la diversité

(c'est la « guerre » entre les langues et les cultures)

Claude Sicre

Musicien (Fabulous Trobadors), organisateur du Forum des Langues du Monde ¹

« Diversité culturelle ». Le consensus. Chirac, Lang, l'extrême-gauche, Bayrou, les Verts, les alters, les régionalistes, la plupart des linguistes, philosophes, sociologues, ethnologues, journalistes, animateurs, artistes, tous ceux - ou presque - que leur profession ou leur engagement amènent à raisonner sur la culture, défendent la « diversité culturelle ». Très bien. Quoi de plus généreux, de plus humaniste, de plus à l'écoute de l'autre, des autres ? Qui pourrait être contre ? Moi !

Je m'explique :

I) La « diversité culturelle » est une notion française. Ceci dit pour ceux qui croient toujours, naïvement, que toutes les notions générales sont immédiatement universelles. Travers français : confondre l'universel et l'universalisation fantasmée de leurs petites catégories, relatives. Allez voir dans d'autres langues-cultures, où on ne dit pas comme ça. Parce qu'on ne pense pas comme ça. La « diversité » renvoie aux problèmes français, en ce domaine, et qui ne sont pas dits.

II) Mais, me dira-t-on, et « l'exception culturelle », c'est aussi la France, pour des problèmes internationaux ? Une posture, et des faits, de politique culturelle. Exact ! Parlons-en :

- la notion de « diversité culturelle » est tout-à-fait récente et a manifestement à voir avec la politique extérieure de la France et son désir de prendre la tête d'un parti mondial du « multilatéralisme » face à l'hégémonie des États-Unis.

¹ Dernière publication pédagogique *Le Quartier en chantant*, livre CD, Actes Sud Junior, Paris, 2006.

A paraître, 14 mai 2007, Bombes 2 Bal, *Bal indigène*, Tôt ou tard productions.

² Pour la compréhension de ce qu'est l'unitarisme - et le centralisme - voir Felix Castan, *Manifeste Anti Culturel et Anti-Régionaliste*, Cognae, Montauban, 1984.

- or, il se trouve que, du point de vue des langues et des cultures, la France (ses gouvernements, ses intellectuels...) n'a jamais donné l'exemple en matière de diversité.

Prenons le cas des langues :

a. Comment croire à cette philosophie de la diversité qu'on prône pour les ailleurs et pour les autres alors que la politique de la France là où elle a tous les pouvoirs, chez elle, est et a toujours été, pour ses langues indigènes, si totalement contraire à toute « diversité » ?

b. La « diversité culturelle » n'a jamais été, à ma connaissance, la philosophie de la France coloniale et, aujourd'hui, on peut se demander où est, chez les apôtres de la francophonie, l'intérêt pour les langues africaines et créoles.

c. La France est, en matière de bilinguisme ou de plurilinguisme, une des nations les plus mal notées au palmarès mondial. Peut-elle donner des leçons à qui que ce soit ?

Prenons la culture :

L'unitarisme français - dont le géniteur est le centralisme culturel² - a toujours été l'adversaire le plus résolu (depuis Louis XIV, au moins) d'une quelconque diversité. Ce qui lui a valu l'admiration de toutes les dictatures.

Mais ce n'est pas tout :

a. La notion de « diversité linguistico-culturelle » (car que serait une diversité culturelle sans diversité linguistique ?) me semble une notion floue et

surtout inerte qui, sur la base d'un consensus naturaliste du genre « espèces en danger » (les Nicolas Hulot des langues et cultures sont légion), postule l'espoir - l'utopie - d'une paix mondiale entre les langues des dictionnaires³, d'une tolérance généralisée, démobilisatrice, s'appuyant sur des quantités, et des critères juridico-nationaux⁴, niant les œuvres et donc l'avenir, l'histoire. Qui cache mal ce qu'elle veut sauver en particulier (le français, la culture française) en se faisant le sauveur de tous. Cette « diversité » est à l'opposé de la notion de « pluralité linguistico-culturelle »⁵ qui, elle, met en avant la tension entre les œuvres comme moteur de l'histoire. Comme seule voie pouvant gagner du terrain sur les guerres.

b. C'est aussi la guerre, entre les langues et les cultures. Mais sous une autre forme. Vous préférez celle de 14-18 ou 39-45 ?

c. L'émulation entre les œuvres, et leur concours pour le bien de tous, est le souhait de tous les gens de bon sens. Il y faut une pensée, et des règles, juridiques, éthiques, intellectuelles. C'est ce que se proposent d'organiser les tenants de la pluralité.

Exemples :

- l'égalité linguistique des langues est admise (prouvée) par la plupart des linguistes : il faudra beaucoup de travail pour la faire admettre partout, mais c'est un bon travail, nécessaire. Qui n'intéresse pas les tenants de la diversité.

- l'égalité des droits, pour les langues. C'est autre chose. Certains voudraient qu'on la décrète. Mais l'inégalité est un fait d'histoire, d'œuvres. Lors d'un colloque récent⁶, un contradicteur me disait : « Ce qu'il faut pour la langue occitane, ce sont des droits ! ». Certes. Mais comment obtenir ces droits, sinon en faisant que beaucoup les exigent ? Et comment faire que beaucoup les exigent sinon en faisant que ces exigeurs soient persuadés de l'intérêt de cette langue, et comment les persuader sinon par des œuvres (intellectuelles, artistiques, politiques, civiques) ? « Il faut des droits et des moyens pour qu'il puisse y avoir des œuvres », me répondit-il.

Le cercle n'est pas vicieux, ou plutôt ce n'est pas un cercle : ce sont les œuvres qui font les cultures, et non les cultures qui font les œuvres.⁷

- l'égalité de fait des cultures ? Les ethnistes la proclame. Et, sur cette base, exigent leur égalité de droit. Négation des œuvres, de l'histoire, ce n'est bien sûr pas ce que j'oppose à la notion de « diversité ». Les deux confusionnismes, parfois opposés, sont des alliés objectifs contre la pensée de la pluralité.

- je prends un dernier exemple : dans le numéro 4 de *La Revue des deux Rives* déjà cité, Louis-Jean Calvet, en conclusion d'un article (où il ne parle jamais de diversité) modestement intitulé « L'Avenir Linguistique de la Planète » (il parle surtout du cas français) (et à travers le prisme du centralisme français dont il ne connaît pas la critique), après avoir justement signalé que la mondialisation favorisait les micro-nationalismes (lisez-le en entier si vous pouvez), nous dit que la « gestion » des langues comme le corse, l'occitan, le breton etc... (il n'a pas le concept de « langues indigènes ») devrait être prise en charge par les régions et les associations, l'État n'ayant pas à s'en mêler. C'est, pour moi, exactement la même pensée des langues/cultures que celles des tenants de la diversité, de l'ethnisme et des régionalismes (que Calvet, pourtant, combat). C'est la même négation de la pluralité, vous allez pouvoir le juger sur un cas concret, français. Pourquoi ? Parce que si l'on renvoie la gestion de ces langues-cultures aux régions :

- on les lie à une régionalité, à un statut politico-administratif donc, on contribue à fabriquer une identité linguistico-politique qui n'existe pas et qui est, justement, ce que souhaitent les régionalistes et les nationalistes régionaux, tenants à la fois de la « diversité culturelle », de « l'égalité de fait des cultures » et revendiquant leur « égalité de droits ». Ceux-là même dont M. Calvet déplore, un peu avant, qu'ils jouent les régions et l'Europe contre la France.

- on s'interdit - on interdit à toute la nation - de pouvoir comprendre l'histoire et les œuvres de la culture.

3 « La « défense » de la langue française est le plus souvent défense de la langue de communication. Qui oublie les œuvres. Et qui parfois, les oubliant, prête à la langue les qualités des discours (la « langue des Lumières ») (si c'était la « clarté » de la langue française qui avait fait son rayonnement, pourquoi ne le fait-elle plus ?). Ou qui ne parle que des œuvres consacrées, et consacrées par un ordre que justement on voudrait transformer », Extrait de C. Sicre, préface au n°4 de *La Revue des Deux Rives*, l'Harmattan, Paris, 2006.

4 cf Henri Meschonnic, *Actes du Forum des Langues du Monde 2001 – 2006*, Carrefour Culturel Arnaud-Bernard – Tolosa – www.arnaud-bernard.net

5 C. Sicre, « Je n'ai pas toujours eu une certaine idée de la France », *Les Temps Modernes* n° 607, Paris, février 2000.

6 A la fête des langues de Decazeville, juin 2006 (contradicteur René Duran)

7 « Ce sont les œuvres qui font les langues, et non les langues qui font les œuvres. Ce sont les œuvres qui asseyent, délimitent, « historient », civilisent, « réalisent » les langues, qui définissent telle langue comme langue une-telle et non telle autre. À côté des grands exemples (la Bible, le Coran...) on peut placer des exemples plus modestes (les troubadors occitans, le chansonnier basque...) mais tout aussi pertinents, ou des œuvres n'ayant que secondairement à voir avec les champ spirituel, philosophique ou littéraire (droit privé, constitutions politiques, traités d'économie, règles de civilité, etc etc...). » Extrait C. Sicre, préface citée plus haut

re française elle-même, puisque les langues/cultures indigènes ont contribué à construire la langue/culture française, puisque c'est leurs échanges (et leur mélange) mais aussi les batailles entre elles qui sont, à mon sens, le déterminant de dernière instance de la construction de l'identité française⁸

● on bouche l'avenir de la langue/culture française que de la couper de ses affluents intérieurs, en laissant ces langues/cultures au communicationisme régional, et on s'enlève tout moyen concret de construire une pluralité interne (là où on peut tout-de-suite, chez soi) qui seule peut inventer, sur place, de nouvelles valeurs, et contribuer à inventer un nouveau modèle de confrontation intellectuelle et de vivre ensemble. C'est **toute la nation** qui doit apprendre l'histoire et les œuvres de ces langues/cultures, sinon apprendre ces langues elles-mêmes, pour se refaire des affluents, des pôles d'émulation, d'échanges, des noyaux de contradiction interne. Se refaire une pluralité. Comme on dit se refaire une santé.

Dernier point, qui à la fois est lié à ce dernier exemple et s'en éloigne. Pour ceux que le problème des langues de France autre que le français n'intéresse pas vraiment. Mais il faut qu'ils sachent que c'est dans le même mouvement de négation de ces langues/cultures que le centralisme a nié et continue de nier les faits culturels en français qui ne sont pas pensés, créés, organisés, promus par un centre narcissique. Lille, Lyon, Grenoble, Toulouse, Bordeaux, Limoges, Rennes, etc..., sont encore en « province ». Ce n'est plus de « diversité » dont il faut parler. Mais de démocratie, de décentralisation culturelle. Même Paris souffre du centralisme parce que ce dernier ruine partout l'esprit d'initiative et d'entreprise. La bataille pour la pluralité et celle pour la démocratie culturelle ont partie liée.

Me suis-je bien expliqué ? Beleù pas. Mais je vous ai donné des exemples. Dont on peut vérifier la pertinence, tous les jours, sur le terrain, puisque ça se passe chez nous. ■



FORUM DES LANGUES DU MONDE
Mai
Plaça del Capitoli - Tolosa

⁸ « On ne comprend rien à la stratégie interne à l'idéologie « langue française » si on ne sait pas contre qui elle s'est pensée et développée, à partir de l'Académie (« enfin Malherbe vint... » « dégasconner la cour »). » Extrait, C. Sicre, préface citée plus haut.